



NEWSLETTER N° 12

MAI 2017

Chers(es) adhérents(es), chers(es) amis(es),

C'est avec plaisir que je vous retrouve en ce mois de mai. Les élections présidentielles sont finies, restent les législatives. Quelque que soit la majorité que les Français donneront au nouveau Président de la République, il est à espérer que la question du commerce de proximité sera prise en considération.

Pour sa part, la Fédé74 a rencontré l'ensemble des parlementaires du département et a écrit à la totalité des candidats aux élections législatives. À chaque fois, nous leur avons rappelé nos propositions ainsi que notre disponibilité pour collaborer à tout projet de loi en la matière.

Espérons que nous ayons été entendus !

Bonne lecture à vous,

Eddi ETIENNE
Président de la fédé74

La Fédé74 au cœur des élections

Depuis fin 2016, la Fédé74 a entrepris de rencontrer l'ensemble des parlementaires et nombre de responsables politiques de notre département. Une fois l'ensemble des candidats aux élections législatives déclaré, la Fédé74 leur a fait parvenir un courrier leur rappelant les enjeux du commerce de demain.

Pour la Fédé74, seule une prise en compte des revendications des commerçants permettra d'arrêter l'hémorragie qui touche les centres-villes. Il est urgent de redonner de l'espoir aux commerçants et l'envie d'entreprendre. Un commerce dynamique, c'est une ville dynamique et une économie dynamique !

À la prise de conscience doit suivre l'action politique. La Fédé74 est prête à rencontrer et à travailler avec tous les candidats, quel que soit leur bord politique, pour peu qu'ils aient envie de mettre le commerce de proximité au centre de leur action politique à venir ! À tous, nous leur proposons notre expérience et nos idées.

4 des principales propositions de la Fédé74 :

- Gel des implantations de grande surface en périphérie des villes
- Mise en place de réels outils de contrôle de l'urbanisme commercial (CDAC et CNAC)
- Redéploiement des fonds FISAC (plus grande enveloppe, meilleure redistribution)
- Mise en place d'outils favorisant l'emploi dans les commerces (chèque emploi commerce...)

Lire le détail des propositions sur www.fede74.com en page Actualités - Fédération (23 mai 2017)

Les Oséades : un événement incontournable !

Créé en 2012, cet événement est devenu un incontournable pour tous les entrepreneurs du département.

Depuis 5 ans, 13 500 participants ont déjà profité de conseils de spécialistes, experts dans leur domaine, de partage d'expériences des entrepreneurs à succès du territoire, du savoir-faire des acteurs économiques et ont ainsi pu développer et accélérer leurs projets dans des conditions optimales.

Cette année encore, ce sont près de 100 événements, réunions, conférences... avec 80 spécialistes au service des dirigeants, créateurs et repreneurs de la Haute-Savoie sur 14 thématiques business définies selon les besoins des créateurs et dirigeants d'entreprise identifiés par les Chambres consulaires.

Cette manifestation d'envergure, organisée par la CCI74, la CMA74 et avec le soutien de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, aura lieu du 1er au 15 juin 2017.

Déjà 1 500 inscrits, à ce jour, prêts à trouver des solutions concrètes de développement !

Pour sa part, la Fédé74 participera le 8 juin à 19h à la soirée « Rendez-vous conseils de la reprise-transmission » à 19h30 à la CCI74.

Retrouvez tout le programme des Oséades 2017 sur www.oséades.com





Notre partenaire Coup de Pouce Emploi a tenu son Assemblée Générale le 05 mai 2017. Voici quelques chiffres clés de leur activité :

- 476 personnes reçues en 2016
- 352 salariés mis à disposition
- 58 388 h de travail soit 36 Équivalents Temps Plein (ETP)

L'association a apporté une solution à 434 utilisateurs (particuliers, entreprises, commerçants, collectivités, ou associations). L'association intervient sur l'agglomération d'Annecy, sur la Balme de Sillingy, sur les territoires de l'Albanais (Rumilly, Alby sur Chéran, Saint Félix) et de Faverges.

Elle propose des mises à disposition de personnel dans différents secteurs :

- Pour les particuliers : ménage, peinture, jardinage et bricolage...
- Pour des collectivités, associations et entreprises : manutention, nettoyage, aide administrative, employé libre-service, veille de nuit, agent polyvalent en restauration...

L'association soutient l'emploi et l'économie locale, elle permet à des personnes de reprendre pied avec le monde du travail. Sur chaque territoire elle apporte de solutions de recrutements à des acteurs économiques. Elle est un facilitateur d'emploi en positionnant des salariés sur des missions ponctuelles ou régulières. Notre action sert de tremplin vers un nouvel avenir professionnel, et comme des copilotes nous entraînons nos équipes pour réussir à atteindre leurs buts.

Pour toutes demandes d'information : Tél : 04.50.09.51.13 / Mail : info@cpe74.fr

Site : <http://www.coup-de-pouce-emploi.fr> / Facebook : www.facebook.com/CPE74.fr

Programme Européen LEADER ARVE et GIFFRE

Les communautés de communes Cluses Arve et Montagnes et Montagnes du Giffre, lancent, dans le cadre du programme LEADER, un appel à manifestation d'intérêt aux commerçants ou futurs commerçants porteurs de projet de création, d'installation, de reprise et de modernisation de commerce de proximité en milieu rural sur leur territoire.



Toutes les informations sur le programme Leader porté par la Communauté de Communes Cluses Arve et Montagne pour le compte des deux vallées Arve et Giffre sur www.2ccam.fr/fr/projets/programme-leader

Plus d'informations :

Par mail : yacine.mabaouj@2ccam.fr

Par téléphone : 04.57.54.22.26



À DEUX PAS 2017, le commerce de proximité

Les commerces de proximité seront à l'honneur avec l'opération « à deux pas, le commerce de proximité, ça vous change la vie ! » qui se déroulera du 11 au 21 octobre 2017, pour une 6ème édition !

En 2016, l'Opération A deux pas avait été une réussite avec 24 UCA participantes et près de 700 commerçants.

À deux pas vous permet de valoriser votre commerce de proximité avec une opération clef en main pour 30 € TTC :

- un kit d'animation (200 cartes à gratter, 1 urne et 25 sacs) et de décoration des points de vente (affiche, drapeau de façade et pas adhésifs)
- de nombreux lots : caddies garnis, cadeaux loisirs et week-end prestige, que vous pouvez compléter localement
- une campagne de communication départementale (presse locale, campagne radio, ...)

Deux temps forts viendront renforcer la visibilité de l'Opération **A deux pas** :

- une journée de lancement le 11 octobre 2017

- une soirée conviviale de clôture.

Pour dynamiser **À deux pas**, des challenges entre UCA seront organisés, notamment le challenge Facebook.

Contact Marion Fonfrède : tél : 04 50 33 72 57 / mail : mfonfrede@haute-savoie.cci.fr.

INFRACTION au CODE DE LA ROUTE par un salarié

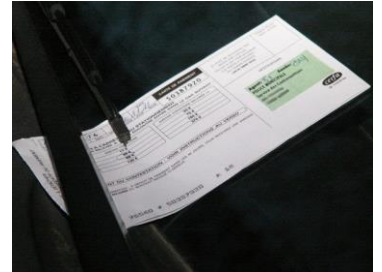
Depuis le 01.01.2017 en tant que représentant légal de la société, vous êtes tenu de dénoncer le salarié qui conduisait le véhicule de la Société.

Vous avez 45 jours à compter de l'envoi ou de la remise de l'avis de contravention pour communiquer au service de gendarmerie ou de police l'identité de la personne physique qui conduisait le véhicule ainsi que la référence de son permis de conduire.

Sont concernées les infractions suivantes : l'absence de port de la ceinture, l'usage du téléphone tenu en main, l'usage de voies et chaussées réservées à certaines catégories de véhicules tels que par exemple les bus et les taxis, l'arrêt, le stationnement ou la circulation sur les bandes d'arrêt d'urgence, le non-respect des distances de sécurité entre les véhicules, le franchissement ou le chevauchement des lignes continues, la violation des signalisations imposant l'arrêt des véhicules, le non-respect des vitesses maximales autorisées, l'absence de casque sur les véhicules à deux roues.

À noter que les infractions au Code de la route peuvent être constatées ...

Lire la suite sur www.fede74.com en page Actualités - Fédération (19 mai 2017)



**ARRÊTEZ DE VENDRE,
RÉENCHANTEZ
VOS CLIENTS !**

Mardi 20 juin à 20h00 à Annecy



INTERVENANT
Jean-Marie SERVOZ



CONFÉRENCE COMMERCE : Réenchantez vos clients !

La CCI74 organise une conférence destinée aux commerçants pour décelez les bons leviers pour dynamiser votre commerce.

Vous cherchez à redynamiser, maintenir, ou accroître votre chiffre d'affaires ? La qualité de l'emplacement ne suffit plus à attirer la clientèle... Désormais, il faut aussi un concept commercial fort, innovant et faire vivre une expérience riche aux consommateurs.

Conférence animée par Jean-Marie SERVOZ, consultant indépendant en optimisation commerciale (commerce, vente, accueil clientèle, achats, marketing opérationnel, merchandising...). Avec 18 années passées au service de la relation clients, son esprit commercial orienté résultats et un discours basé sur l'expérience du terrain, vous découvrirez au cours de cette conférence des outils très simples pour formaliser votre singularité.

Mardi 20 juin à 20h dans les locaux de la CCI74 à Annecy.

